

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 26 juin 2025 (ordinaire)

*L'an deux-mil-vingt-cinq le jeudi vingt-six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHIZÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRÉ, Maire*

Présents : Mesdames Bernadette BAILLON, Nathalie MEMETEAU,  
Messieurs Daniel BARRÉ, Serge BOUTEILLER, Bernard GUÉRIN, Didier MOUNOURY, Rodolphe RAMBAUD, Didier VRIGNAUD,

Absents : Emilien BARRAULT, Dany BLONDIO, Clément GODET, Jessica VILLERS, Catherine VRIGNAUD,

Pouvoirs : Catherine VRIGNAUD à Didier VRIGNAUD, Jessica VILLERS à Daniel BARRÉ,

Secrétaire de séance : Rodolphe RAMBAUD,

Date de convocation : 19 juin 2025

**Nombre de Conseillers : en exercice : 13    Présents : 8    Votants : 10**

Quorum : 7 personnes présentes (Article L2121-17 du CGCT),

### Ordre du jour

1. Présentation par Xavier Bonnet du travail sur la parcelle à côté du stade
2. Approbation du dernier CM
3. Point des dossiers importants, compte-rendu des binômes
4. Modification délibération RIFSEEP Suite changement loi 90% salaire
5. Règlement publicité en agglomération
6. Budget : augmentation des provisions au compte dépréciation de créances
7. Prémptions
8. Questions diverses
  - Permanences élus salles des fêtes
  - Préparation du 13 juillet
  - Organisation permanence mairie durant l'été

#### **1. Présentation de Xavier Bonnet, Chercheur au CEBC – Convention de mise à disposition terrain parcelle ZB 0046**

Monsieur le Maire donne la parole à Xavier Bonnet, chercheur au Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, au sujet d'un terrain, situé derrière le stade de Chizé, mis à disposition depuis le début des années 2010, pour étudier l'évolution des populations, entre autres, de serpents.

Sur cette parcelle d'environ 14 700 m<sup>2</sup>, des buttes de terre avaient été formées, puis plantées de haies.

Cette zone, restée ouverte et diversifiée depuis, a vu les populations de serpents (et nombre d'autres espèces) se maintenir, voire progresser, alors que dans le reste de la zone RBI et de la forêt de Chizé, où le milieu s'est fermé progressivement, ces mêmes populations ont chuté.

Pour pérenniser la préservation de cette zone ouverte après la fin du mandat actuel, Monsieur Bonnet demande ce qui peut être envisagé.

La signature d'une convention de mise à disposition avec la Direction Générale du CNRS à Bordeaux est proposée.

**2. Monsieur le Maire ouvre officiellement la séance du conseil municipal et présente le Procès-Verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal,**

Les élus approuvent à l'unanimité.

**3. 2025D\_49 - RIFSEEP Révision des cadres d'emploi et actualisation des conditions d'attribution (Annule et remplace 2025D\_26)**

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise IFSE et Complément Indemnitaire Annuel CIA)

Vu la remarque des services du contrôle de légalité du 13 mai 2025 relatif à la modification des modalités d'attribution du RIFSEEP aux agents par la loi n°2025-127.

Nous précisons dans ce document uniquement le point qui a été modifié, soit les modalités de maintien ou de suppression de l'IFSE :

| Absences rémunérées               | Suit le sort du traitement          | Maintien jusqu'à 33% (maximum Etat)      | Suppression                         | Autre disposition à préciser   |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|--------------------------------|
| Maladie ordinaire (90%)           | <input checked="" type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> ..... |
| Congé longue maladie (100%)       |                                     | <input checked="" type="checkbox"/> 33 % | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> ..... |
| Congé maladie longue durée (100%) |                                     |  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> ..... |
| Grave maladie (100%)              |                                     | <input checked="" type="checkbox"/> 33 % | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> ..... |

**4. 2025D\_50 - Décision Modificative Budgétaire n° 1 : augmentation des provisions au compte de dépréciation de créances**

Pour régulariser les écritures relatives aux provisions pour créances douteuses, il convient d'ajuster les montants prévus au budget comme suit :

**1. BUDGET COMMUNE Section de fonctionnement :**

**COMPTES DE DEPENSES**

| CHAPITRE | COMPTE | NATURE                                      | MONTANT    |
|----------|--------|---|------------|
| 011      | 615221 | Bâtiments publics                           | - 180,33 € |
| 68       | 6817   | Dotations aux dépréciations, aux provisions | 180,33 €   |
|          |        | <b>TOTAL</b>                                | - €        |

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (10 voix pour) :

⇒ DÉCIDE de procéder aux ajustements précisés aux tableaux précédents

**5. 2025D\_51 – Demande de subvention au Conseil Départemental 79 Fonds solidarité des communes**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des travaux de voirie sont prévus rue de la Crégnolée à Chizé et rue des Crolis à Availles sur Chizé.

Pour permettre de mener ce projet à bien, une subvention de 50 % peut être sollicitée auprès du Conseil départemental, dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Communes, dans la limite du montant restant de 13 938 €.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

| DÉPENSES           |                    | RECETTES                            |                    |
|--------------------|--------------------|-------------------------------------|--------------------|
| Nature             | Montant € HT       | Nature                              | Montant € HT       |
| Travaux préalables | 685,00 €           | Subvention Conseil Départemental 79 | 13 938,00 €        |
| Travaux Crégnolée  | 21 755,70 €        |                                     |                    |
| Travaux Crolis     | 9 231,50 €         | Autofinancement                     | 17 734,20 €        |
| <b>TOTAL HT:</b>   | <b>31 672,20 €</b> | <b>TOTAL HT :</b>                   | <b>31 672,20 €</b> |

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (10 voix pour) :**

- ⇒ **DECIDE DE SOLLICITER** une subvention de 13 938 € auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Communes,

#### **6. 2025D\_52 – Achats de terrains, situés à la vieille prairie, à l'euro symbolique**

M. le maire expose au conseil que les parcelles de terrain sont cédées à la Commune par Madame Ghislaine Gauvin épouse Bégulier et Madame Caroline Lorient épouse Cheyron.

Ces terrains, cadastrés C741, C743, C744, C746 et C749 sont situés à la vieille prairie sur la commune de Chizé.

Dans le cadre du projet de la mise en services du bateau à chaînes "Le Portefaix", les propriétaires ont décidé de céder ces parcelles pour l'Euro symbolique.

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votant (10 voix pour) :**

- ⇒ **Autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains pour un prix symbolique de 1 €uro.**

#### **7. Questions diverses**

- ✓ Prémption : Les élus évoquent ensemble les différents projets à venir, le sujet sera étudié prochainement en conseil.
- ✓ Mutuelle communale : Les élus se réuniront le 7/07 pour une réunion de travail sur le sujet.
- ✓ Le repas municipal le 13 juillet se déroulera à midi. Les invitations sont distribuées. Le groupe Mymi Rose animera l'apéritif et une partie du repas.
- ✓ Le secrétariat de mairie sera fermé du 16 juillet au 3 août inclus.
- ✓ Prochain conseil prévu le 10 juillet.

**L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 23h00**

A Chizé, le 3 juillet 2025

Le Secrétaire,  
**Rodolphe RAMBAUD**

Le Maire,  
**Daniel BARRÉ**

